

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXERCISE-TYPE DE VIC. A. MOT.

Catégorie <b>Voiture de tourisme</b>	Marque <b>MERCURY</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>V-8 CUSTOM      Limousine Merc-Omatic 4 portes</b>	Bordereau-type <b>N° 1 3 5 1 / A</b>
---	--------------------------	---	---

Moyens de reconnaissance du type Désign. moteur "54 ABY" - Transmission automatique "Merc-Omatic" (\*\*)  
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite s/partie sup. traverse & A droite, int. montant porte av  
 N° de moteur frappé A droite, s/partie inf. bloc-moteur, vers le cylindre arrière.  
 Constructeur du châssis **MERCURY MOTOR DIVISION of Ford Motor Co., DEARBORN (USA)**  
 Constructeur du moteur **MERCURY MOTOR DIVISION of Ford Motor Co., DEARBORN (USA) / Montage Anvers**

<b>MOTEUR</b> Marque et type <b>MERCURY V-8 163 cv</b> Genre <b>En V., s. on tête</b> Carburant <b>Benzine</b> Nombre cyl. <b>8 Temps 4</b> Alésage <b>91,948 mm.</b> Course <b>78,740 mm.</b> C.V.-Impôt <b>21,302</b> Cylindres totaux <b>4'182 cm³</b> C.V. frein <b>163</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	<b>CHASSIS</b> Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein <b>A pied : Hydraulique (**)</b> <b>sur toutes les 4 roues</b> 2. Frein <b>A main : Mécanique, à tambours,</b> <b>à câble, sur roues arrières</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>A gauche - A vis et galot (**)</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>Boîte automatique (*)</b> Vit. en 1 <sup>er</sup> vit. <b>en prise dir. 160 km/h.</b>	<b>CARROSSERIE</b> <b>MERCURY MOTOR DIV.</b> Constructeur <b>Montage Anvers</b> Genre / Forme <b>Limousine (Sedan 4 Door)</b> Nombre de places ass. <b>Total 5</b> Avant <b>2-3</b> Milieu <b>---</b> Arrière <b>3</b> Nombre de places debout <b>---</b> Four motos: Siège arrière <b>---</b> Sidocar <b>---</b>
--	--	---

<b>POIDS ET PNEUMATIQUES</b>	<b>Essieu avant</b>	<b>Essieu arrière</b>	<b>Total</b>
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	<b>985 kg.</b>	<b>700 kg.</b>	<b>1'685 kg.</b>
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>7.10 - 15</b>	<b>4 Ply</b>	simples / <del>REINOL</del>
Capacité de charge (par pneu <b>560 kg.</b> ) . . . . . par essieu	<b>1'120 kg.</b>	<b>1'120 kg.</b>	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

WILCOG - BOLLIN

Phares: Marque 2, sous le pare-chocs

Feux stop

2, combines

Indicateurs de direction: syst. 4, clignot. av. 1 temps

1 avert. électrique double (2 tons)

Syst. antibloquants Ampoules Blux à cullier

2, combines

Eclairage du No de contr. 1, à l'arrière au centre

AV=Combin.av. four de position (blanc)

Emplacement AR=Combin.av. four riges et stop (180)

Essui-glace 2, à depression av. pompe

DIMENSIONS

Voie { avant 1.470 mm

{ arrière 1.420 mm

Largeur hors-tout AV. 1.860 AR

Empiètement

Longueur hors-tout

Hauteur (non chargé)

Garde au sol

Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

Crochet de remorque (porte à faux)

Diamètre de braquage ext. gauche

Diamètre de braquage ext. droite

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largueur du pont de charge

Hauteur Intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur)

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

mm.

OBSERVATIONS

\*) Exécution avec transmission automatique

"Marc-Quatic"

Clignet de blocage mécaniques sur position "p"

Le vhc. ne peut être déplacé ni vers l'avant, ni

vers l'arrière. La cage ne doit pas être exécutée.

\*) Sur demande, est livré avec servo-train à

depression et servo-direction hydraulique.

Hauteur du bruit: A 7 m. Intérieurement.

" 56 Phares

" 78 - 80 Phares

AN PATENT

Les réglages, utilisation

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

Géométrie de capot: Arrondir pointes et arêtes.

Lieu et date de l'expertise-type

ZURICH, le 6. 7. 1954.

La commission d'expertises-types